

Conseil Municipal du 16 mai 2019

- Compte-rendu -

Une présentation du bilan de l'étude dans le cadre du projet médiathèque 3^{ème} lieu, a été faite en préambule du Conseil Municipal.

1- Subvention associations 2019 et aides aux activités scolaires 2019/2020

Se reporter au tableau page 2.

2- Subvention 2019 Agora

Se reporter au tableau page 3

3- Subvention 2019 ALSH « Les Flamboyants »

Se reporter au tableau page 3

4- Subvention 2019 EMDG

Se reporter au tableau page 3

5- Subvention 2019 – Comité des œuvres sociales

Le Comité des Œuvres Sociales de Brest a fait parvenir sa demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2019. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le montant de la subvention qui s'élève à 6 542.37 € et en a autorisé le versement.*

6- Subventions exceptionnelles

Se reporter au tableau page 4

7- Subvention exceptionnelle EMDG –Aide à l'emploi

L'Ecole de Musique et de Danse a présenté une demande de subvention relative à l'aide à l'emploi. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le montant de la subvention et en a autorisé le versement pour l'année 2019.*

8- Subvention exceptionnelle Saint Renan/Guilers hand Ball –Aide à l'emploi

Le club Saint-Renan Guilers handball a présenté sa demande de subvention relative à l'aide à l'emploi. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le montant de la subvention et en a autorisé le versement pour l'année 2019.*

9- Concession de service public pour la gestion et l'exploitation d'un Etablissement Multi accueil – Choix du concessionnaire

Par délibération n° CM 2019/16 en date du 7 février 2019, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le choix du mode de gestion du multi accueil Les Petits Poussins, concession de service par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation de ce multi accueil de 30 places à l'espace Marcel Pagnol. Par cette même délibération, il a autorisé le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence en vue de recruter le concessionnaire. Le groupement solidaire constitué par la société People And Baby et l'association Enfance Pour Tous a présenté l'offre jugée la plus avantageuse pour la commune en considération des critères qui avaient été préalablement définis par le règlement de consultation et des contraintes qui étaient imposées au cahier des charges. *Il sera donc proposé de confier pour 5 ans, à compter du 1er septembre 2019, la gestion et l'exploitation du multi accueil au groupement solidaire People And Baby-Enfance pour Tous dans le cadre d'une concession de service. Le Conseil Municipal, à l'unanimité a approuvé l'attribution de la concession de service au groupement solidaire People And Baby-Enfance pour Tous, a approuvé le projet de convention de concession de service établi pour la gestion et l'exploitation de l'équipement et les montants de contribution communale annuels prévus dans le cadre de cette convention et a autorisé le Maire à signer la convention de concession de service et ses annexes.*

10- Avancement de grade 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise de modifier le tableau des effectifs afin de créer des postes et de permettre les avancements de grades de l'année 2019.

11- Approbation du programme de travaux de proximité 2019 – Voirie et espaces verts sur la commune de Guilers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le programme prévisionnel de travaux de proximité pour l'année 2019, a pris connaissance du dispositif prévoyant les modalités et les outils mis en œuvre afin de fluidifier les relations entre les communes et la métropole, a pris connaissance du rapport retraçant l'activité et l'utilisation des crédits territorialisés engagés par Brest métropole dans les communes pour l'année 2018 et a pris connaissance du bilan 2018 de l'outil « relations aux administrés »

12- Cession au profit de Brest métropole des parcelles (voirie) formant les rues Ampère, Branly et Duguesclin

Il convient d'envisager une régularisation foncière en cédant les parcelles cadastrées section BA, n°342 (2110 m²), n°343 (554 m²), n°344 (195 m²) formant la rue Ampère, n°345 (2250 m²) formant la rue Duguesclin, et n°346 (1075 m²) formant la rue Branly, à Brest métropole, gestionnaire de ces espaces, qui en assure l'entretien bien qu'ils soient privés. Ces parcelles seront cédées à Brest métropole à titre gratuit. La transaction sera régularisée par un acte administratif réalisé par le C.D.G.29. et les frais afférents à cette transaction seront à la charge de Brest métropole. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les dispositions, a autorisé la cession à Brest métropole, à titre gratuit, des parcelles cadastrées section BA, n°342, 343, 345 et 346 pour une contenance totale d'environ 6184 m² et a autorisé Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette transaction.*

13- Information sur l'attribution de la bourse ELAN – Projet caravane à crêpes

Le dispositif ELAN porté par la CAF et les villes de Brest Métropole permet de financer par le biais d'une bourse des projets pour les 11-30 ans. Un groupe de jeunes encadré par le coordinateur jeunesse de la commune a présenté son projet de caravane à crêpes le 28-02-19. Les jeunes ont donc présenté ce projet devant un jury composé d'une technicienne de la Mission Dynamiques Éducatives et Jeunesse de la ville de Brest et d'une conseillère territorial de la CAF et a rencontré un avis favorable. Ils ont bénéficié d'une aide de 3 000€ qui permettra ainsi de couvrir les frais de rénovation et de mise aux normes de la caravane. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte de la notification de l'octroi de cette subvention et a accepté le don de cette caravane.*

SUBVENTIONS 2019 ET FORFAITS APPLICABLES AUX ACTIVITES SCOLAIRES OU PERISCOLAIRES POUR L'ANNEE 2019-2020

Aides aux activités scolaires 2019-2020

Associations sportives et USEP des écoles primaires publiques (forfait)	286,65 €
Foyer socio-éducatif – Collège Croas ar Pennoc (forfait)	488,46 €
Collèges publics et privés (par jour et par élève)	
- séjours à l'étranger (min 5 jours)	2,12 €
- classe de nature, mer, neige (min 5 jours)	2,12 €
- Voyages avec programme pédagogique (min 3 jours)	2,12 €
Collèges « sport études » pour classes transplantées (par jour et par élève)	2,12 €
Ecoles primaires publiques (par jour et par élève)	
- classe de neige (min 5 jours)	3,37 €
- classe de mer et nature (min 2 jours)	2,28 €
- voyages avec programme pédagogique (min 2 jours)	2,99 €
- classes de découverte sans hébergement (min 2 jours)	1,95 €
(Tarifs également applicables aux élèves scolarisés à Guilers ou aux guilétiens scolarisés à l'extérieur, en établissement spécialisé)	
Transport pour activités (piscine, cinéma...) par élève de l'enseignement public (maternelle et élémentaire)	3,37 €
Arbre de Noël (par élève)	
Ecoles maternelles et élémentaires publiques	5,00 €
Forfait pour enfant handicapé en établissement spécialisé (jusqu'à l'âge de 20 ans – aligné sur le forfait élève école publique)	Vote en septembre 2019
Fournitures de timbres postaux	
- forfait par école publique (maternelle/primaire)	60,11 €
- forfait infirmerie (collège Croas ar Pennoc)	135,46 €
ECOLE SAINTE THERESE	
- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école (aligné sur le forfait élève école publique)	Vote en septembre 2019
- Forfait repas (enfants de Brest métropole)	1.35 €

Associations bénéficiant du forfait de base et du forfait adhérent

ACPG/TOE/CATM	211,00	Guilers VTT Nature	686,00
Amicale laïque	1236,00	Gym form'loisirs	298,50
Amicale laïque -Cyclotourisme	211,00	L'Age tendre	211,00
Amicale laïque Tennis de table	311,00	La Farandole des p'tits loups	211,00
APE Pauline Kergomard	211,00	Le Souvenir Français	298,50
A.S.G.	3 761,00	Les Amis du vélo	211,00
Archers de Kéroual	548,50	Les fous du volant	423,50
Aveldorn	211,00	Les Tchoupinous	211,00
Bleuets de Guilers	2111,00	Mélodios	211,00
Club Athlétisme Guilérien	1123,50	Moto club dur dur	211,00
Club Emeraude	211,00	Officiers Mariniers en Retraite GUILERS-BOHARS	211,00
Compter Lire Ecrire	873,50	Questions pour un champion	211,00
Dojo guilérien	1 048,50	Racines et Patrimoine	211,00
Evel Treid	211,00	Soir & scrap	211,00
Flèche gymnique guilérienne	5 136,00	Saint Renan Guilers Handball	1 948,50
FNACA	211,00	Saint Renan Guilers Handball (école de sport)	573,50
Foyer de l'Amitié	211,00	Tennis Club	1 211,00
Guil'air rando	211,00		
Guilers Accueil	211,00		

Participation aux frais de formation des associations sportives

La commune participe à la formation des jeunes adhérents des clubs sportifs à hauteur de 50 % des frais de formation jusqu'à un maximum de 300 € par an et par club.

Associations bénéficiant de forfaits spécifiques

Amicale Laïque (Théâtre)	1 857,90 €
Guilers entr'aide	454,09 €
Partage	454,09 €
Vie Libre (section guilers)	454,09 €
ADMR	1 200,00 €

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des votants, l'ensemble de ces subventions et des forfaits applicables aux activités scolaires et périscolaires.

Associations conventionnées

Ecole de Musique et de Danse (section musique)	57.340,14 €
Ecole de Musique et de Danse (section danse)	3 336 €
Ecole de Musique et de Danse (activités périscolaires)	500,00 €
L'Agora (subvention annuelle de fonctionnement)	31 406,60 €
L'Agora (subvention sur projet)	30.341 €
Accueil de Loisirs les Flamboyants	44.552,00 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ensemble des subventions aux associations conventionnées.

Subventions exceptionnelles

Associations	Objet de la subvention	Montant
Guilers VTT Nature	La Chouette Guilérienne - 24H VTT les 1er & 2 juin 2019	2 500,00 €
	Championnats du Finistère FSGT le 31 mars 2019	
Compagnie Singe Diesel	Troisième festival de marionnettes "Les Mains en l'Air".	2 000,00 €
Association du vélodrome Brest Ponant Iroise	16 mars 2019 : 1ère manche Challenge départemental	100,00 €
	20 avril 2019 : championnats du Finistère de l'omnium toutes catégories. 29 juin 2019 : Coupe de Bretagne (épreuve rassemblant sur sélection les meilleurs pistards bretons dans toutes les catégories).	
Club d'athlétisme Guilérien	Organisation des 10 ^{èmes} foulées du diabète le 17 novembre 2019	1 000,00 €
Les Amis du vélo	Organisation des courses cyclistes 2019 : grand prix du Muguet le 1er mai 2019 journée des jeunes le 15 septembre 2019	1 100,00 €
A.P.E. école Chateaubriand	Participation au projet de l'école du cirque afin de célébrer les 50 ans des écoles Chateaubriand. Découverte des arts du cirque (10 séances par classe + spectacle).	3 000,00 €
Questions pour un champion	Organisation du tournoi Ouest Bretagne qui aura lieu le 4 mai 2019.	150,00 €
Association Guilers Baucina	Voyage en Sicile du 20 au 24 mai 2019 dans le cadre du comité de jumelage.	300,00 €
Racines et Patrimoine	Participation de l'association à un reportage télévisé sur le manoir de Kéroual, son passé, son devenir, Diffusion dans le dans le magazine "chemins de traverse" réalisé par la chaîne Tébéo.	100,00 €
Festival d'Armor (tournoi international de football agréé par la FIFA)	Organisation du 37 ^{ème} festival d'Armor les 8/9 et 10 juin 2019 à Plougonvelin et dans les communes associées du Pays d'Iroise et de Brest.	250,00 €
ADAO	Subvention de fonctionnement à l'association organisatrice des festivals Petite et Grande Marée.	500,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte l'ensemble de ces subventions.